RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 14210
Numéro SIREN : 513 751 156
Nom ou dénomination : ABCD SEARCH

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt 70331

20180703312017

DATE DEPOT : 25/07/2018

N° DE DEPOT : 70331

N° GESTION : 2009B14210

N° SIREN : S137S1156

DENOMINATION : A8CD SEARCH

ADRESSE : 7 8IS place du Commerce 7501S PARIS

MILLESIME : 2017

.

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

30 JUIL. 2018

Sous le N° : 70331

ABCD SEARCH

SAS au capital de 35 000 €
7 bis place du Commerce - 75015 PARIS
513 751 156 RCS Paris

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Décisions de l'associé unique

L'an deux mille dix huit, le 27 juin à 18 heures, l'associé unique de la société ABCD Search, SAS au capital de 35 000 €, a pris les décisions suivantes.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2017 dégage une perte nette comptable de 36 431.90 €, décide de l'affecter au report à nouveau pour sa totalité.

L'associé unique précise qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tout pouvoir au porteur de copies ou d'extrait des présentes pour remplir toutes les formalités de droit.

Florence Soulé de Lafont
Associé unique.

ABCD SEARCH

SAS au capital de 35 000 €
7 B place du Commerce - 75015 PARIS
513 751 156 RCS Paris

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION

Situation de l'activité

Le chiffre d'affaire réalisé au cours de l'exercice 2017 s'est élevé à 33 400 €.

La société a dégagé une perte nette comptable de 36 431.90 € au titre de cet exercice.

Informations comptables et financières

Au niveau du compte de résultat, le chiffre d'affaires est de 33 400. Les charges d'exploitation ressortent à 21 358 € et le résultat d'exploitation s'établit à 12 042 €.

Le résultat financier est de – 48 475 €. Le résultat net comptable ressort ainsi à – 36 431.90 €.

Les capitaux propres de la société sont de 313 543 € à la fin de l'exercice.

La société dispose de disponibilités pour un montant total de 297 917 €.

Opérations financières

Capital social

Le capital social est de 35.000 €.

Le capital social se divise en 35.000 actions chacune d'une valeur nominale de 1€.

Endettement bancaire

La société n'a contracté aucun endettement bancaire.

Affectation du résultat et Dividendes

Le compte de résultat fait apparaître une perte nette comptable de 36 431.90 €.

Il est proposé à l'associé unique d'affecter ce résultat au compte de report à nouveau pour sa totalité.

Le Président précise qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre des 3 derniers exercices clos.

Organisation de la société

La société est domiciliée au 7 B place du Commerce, 75015 PARIS.

La société a été dirigée par Monsieur Didier Brethes, son nouveau Président depuis le 4 avril 2016.

Dépenses non déductibles

Il n'y a pas eu au titre de l'exercice 2017, de dépenses non déductibles ni de charges non engagées dans l'intérêt de la société.

Information sur les risques

La société exerce des activités de prestations de services et n'est pas exposée à des risques de nature technique.

Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.

La société a poursuivi normalement ses activités sur le premier trimestre 2018.

Didier Brethes.
Président.

*Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258B-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU ABCD SEARCH	7 BIS PLACE DU COMMERCE
SIRET 5 1 3 7 5 1 1 5 6 0 0 0 1 1	75015 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: REALISATION DE PRESTATIONS DE TOUTE NATURE — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	36 432
Bénéfice imposable à 15%					

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV a long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonerees (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies | Jeunes entreprises innovantes | Zones franches urbaines | Pôle de compétivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies | Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies | Autres dispositifs | Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers côtées | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W | dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°.206S)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dematerialisee. Le non respect de cette obligation est sanctionne par l application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COREFID 24 Rue du Quatre Septembre 75007 PARIS Tel. 01.44.56.94.94.	Tel:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA Tel.	Date: 30/04/2018 Lieu PARIS Qualite et nom du signataire: President Signature BRUTELS DIDIER

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cesse en 2017, préciser le taux d'impôt sur les societes applique et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf les precisions portees sur la notice du formulaire n° 2065 SD à la rubrique « NOUVEAUTES »)

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code general des impots)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SU
2018

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits, 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	 Rembour-sements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	 Rembour-sements. 8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gerance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CAORE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter a l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A 2018

Désignation de l'entreprise SASU ABCD SEARCH — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 7 BIS PLACE DU COMMERCE 75015 PARIS

Numéro SIRET * 5 1 3 7 5 1 1 1 5 6 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122016 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010 / 012				
		Autres * 014 / 016				
	Immobilisations corporelles *	028 / 030	22 176	10 646	11 529	7 893
	Immobilisations financières * (1)	040 / 042				250 000
	Total I (5)	044 / 048	22 176	10 646	11 529	257 893
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050 / 052				
	STOCKS — Marchandises *	060 / 062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064 / 066				
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068 / 070	21 000		21 000	
	Créances (2) — Autres * (3)	072 / 074	2 288		2 288	25 149
	Valeurs mobilières de placement	080 / 082	117 958		117 958	18 118
	Disponibilités	084 / 086	179 959		179 959	147 484
	Charges constatées d'avance *	092 / 094				
	Total II	096 / 098	321 205		321 205	190 751
	Total général (I+II)	110 / 112	343 381	10 646	332 735	448 644

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	35 000	35 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	1 500	1 500
	Réserves réglementées*	130		
	Autres reserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	313 475	324 594
	Résultat de l'exercice	136	(36 432)	(11 119)
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	313 543	349 975
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 073	884
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 11 301)	172	15 119	97 785
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	19 192	98 669
	Total général (I + II + III)	180	332 735	448 644

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : SASU ABCD SEARCH — Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE			Exercice N clos le 31 12 2017	Exercice N-1 clos le 31 12 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	33 400 / 145 500
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	3 059
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	33 400 / 148 559
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	18 839 / 117 916
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	453 / 1 73[illegible]
	Rémunérations du personnel *		250	22 460
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	11 426
	Dotations aux amortissements *		254	2 066 / 2 073
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	7 376
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	21 358 / 162 983
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	12 042 / (14 424)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)		280	1 225 / 1 436
	Produits exceptionnels (IV)		290	2 110
	Charges financières (V)		294	49 700 / 37
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300	204
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(36 432) / (11 1[illegible]
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 : 36 432
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non deductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)		324	
	Divers*, dont interêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251	
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afferentes à l'activité relevant du regime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Resultat fiscal afferent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afferents à l'activite relevant du regime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44 octies)	986		
	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		
	Zones restructuration de la defense (44 terdecies)	127		
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 octies)	981		
	Jeune entreprise innovante (44 octies A)	989		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 sexdecies)	991		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 quindecies)	990		
	Plus-values dont ZFA (44 quaterdecies)	345		
	Investissements outre-mer	344		350
	Creance due au report en arriere du deficit	346		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col 1 / Déficit col 2		352	354 : 36 432
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * 11 413 imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col 1 Déficit col. 2		370	372 : 36 432

QUADRATUS Informatique

Dossier N° ABCDSE en Euros — COREFID

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SASU ABCD SEARCH 31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

DGFiP N° 2033-C 2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABCD SEARCH

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492	494	496	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

QUADRATUS Informatique

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABCD SEARCH

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques matériel et outillage	730		735	
Inst générales agenc am divers	740		745	
Materiel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	11 413
Déficits imputés	983	
Deficits reportables	984	11 413
Deficits de l'exercice	860	36 432
Total des déficits restant à reporter	870	47 845

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Resultat deficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Deficits etrangers des PME anterieurement deduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuees devant donner lieu au paiement de la contribution prevue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complementaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agrée	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 180
Montant de la TVA deductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 276
Montant des prelevements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit a la reduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donne lieu a amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porte lignes 870 du tableau 2033D depose au titre de l'exercice precedent
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (art 53 A du Code Général des Impôts)

(5)

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SASU ABCD SEARCH			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2017	et clos le : 31/12/2017	Durée en nombre de mois	1 2

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	33 400
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	33 400
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	18 839
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gerance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	18 839
IV- Valeur ajoutée produitean		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	14 561
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Période de référence	024		160		
Date de cessation					

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C G I)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017 N° SIRET 51375115600011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU ABCD SEARCH

ADRESSE (voie) 7 BIS PLACE DU COMMERCE

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	35 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom patronymique SOULE DE LAFONT | Prénom(s) FLORENCE

Nom marital BRETHES | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 35 000

Naissance : Date 121262 | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° 7 | Voie BIS PLACE DU COMMERCE

Code postal 75015 | Commune PARIS | Pays France

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 51375115600011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU ABCD SEARCH

ADRESSE (voie) 7 BIS PLACE DU COMMERCE

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

SASU ABCD SEARCH
75015 PARIS

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 529	7 893	3 636	46.07
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	3 875		3 875	
21830000	MATERIEL BUREAU ET INFO.	18 301	16 476	1 825	11.08
28183000	AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	10 646-	8 583-	2 063-	24.04-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			250 000	250 000-	100.00-
27100000	TITRES IMMOBILISES		250 000	250 000-	100.00-
TOTAL I		11 529	257 893	246 364-	95.53-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		21 000		21 000	
41800000	CLIENTS PRD NON FACTURES	21 000		21 000	
AUTRES CREANCES		2 288	25 149	22 861-	90.90-
40100000	FOURNISSEURS		202	202-	100.00-
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTE	2 288		2 288	
46700000	AUTR CPTS DEBIT OU CREDIT		24 947	24 947-	100.00-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		117 958	18 118	99 840	551.05
50300000	ACTIONS	18 118	18 118	0	0.00
50310000	AUTRES ACTIONS	99 840		99 840	
DISPONIBILITES		179 959	147 484	32 475	22.02
51212000	COMPTES EN MONNAIE NATIO	9 059		9 059	
51213000	BNP PARIBAS	170 900	147 484	23 416	15.88
TOTAL II		321 205	190 751	130 454	68.39
TOTAL GENERAL		332 735	448 644	115 909-	25.84-

SASU ABCD SEARCH
75015 PARIS

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	35 000	35 000		
10100000 CAPITAL	35 000	35 000		
RESERVE LEGALE	1 500	1 500		
10610000 RESERVE LEGALE	1 500	1 500		
REPORT A NOUVEAU	313 475	324 594	11 119-	3.43-
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	313 475	324 594	11 119-	3.43-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	36 432-	11 119-	25 313-	227.65-
TOTAL I	313 543	349 975	36 432-	10.41-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 073	884	3 189	360.76
40100000 FOURNISSEURS	4 073		4 073	
40800000 FRS FACT NON PARVENUES		884	884-	100.
AUTRES DETTES	15 119	97 785	82 666-	84.54-
42860000 AUTRES CHARGES A PAYER	318		318	
43780000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		174	174-	100.00-
44587000 TVA SUR FAC A ETABLIR	3 500		3 500	
44860000 CHARGES A PAYER		84 258	84 258-	100.00-
45510000 CCT D BRETHES	11 301	13 353	2 052-	15.37-
TOTAL III	19 192	98 669	79 477-	80.55-
TOTAL GENERAL	332 735	448 644	115 909-	25.84-

SASU ABCD SEARCH
75015 PARIS

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	33 400	145 500	112 100-	77.04-
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	33 400	145 500	112 100-	77.04-
AUTRES PRODUITS		3 059	3 059-	100.00-
75800000 AUTRES PRODUITS		3 059	3 059-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	33 400	148 559	115 159-	77.52-
AUTRES CHARGES EXTERNES	18 839	117 916	99 077-	84.02-
60612000 GAZ	575		575	
60640000 FOURNITURES ADM	87		87	
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	11 000	117 916	106 916-	90.67-
61500000 ENT ET REPAR	91		91	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	416		416	
61700000 ETUDES ET RECHERCHES	159		159	
62260000 REMUNERAT INTERMED. HONOR	4 750		4 750	
62270000 GREFFE FORMALITES ETC	43		43	
62400000 TRANSP BIENS ET PERSONNES	63		63	
62500000 DEPLA MISSIONS RECEPTIONS	468		468	
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	333		333	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	855		855	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	453	1 732	1 279-	73.87-
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	449		449	
63130000 FORMATION PROFESSIONNELLE	4	1 732	1 728-	99.79-
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		22 460	22 460-	100.00-
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL		22 460	22 460-	100.00-
CHARGES SOCIALES		11 426	11 426-	100.00-
64510000 COTIS URSSAF		11 426	11 426-	100.00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 066	2 073	7-	0.34-
68112000 DOT AMORT IMMO CORPORELL	2 066	2 073	7-	0.34-
AUTRES CHARGES		7 376	7 376-	100.00-
65800000 AUTRES CHARGES		7 376	7 376-	100.00-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 358	162 983	141 625-	86.90-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	12 042	14 424-	26 466	183.49
PRODUITS FINANCIERS	1 225	1 436	211-	14.67-
76400000 REVENUS VAL MOB PLACEMENT	1 225	1 436	211-	14.67-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 110	2 110-	100.00-
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 110	2 110-	100.00-
CHARGES FINANCIERES	49 700	37	49 663	NS
66100000 CHARGES FINANCIERES		37	37-	100.00-
66700000 CHARG NLLES/CES VAL MOB	49 700		49 700	

SASU ABCD SEARCH
75015 PARIS

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES		204	204-	100.00-
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		204	204-	100.00-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	36 432-	11 119-	25 313-	227.65-